



Nef

2025

Nouvelles En Famille



Marcher ensemble, attentifs au soin des mineurs et des personnes vulnérables

Dans ce numéro

Marcher ensemble, attentifs au soin des mineurs et des personnes vulnérables

- *P. Eduardo Gustavo Agín, Supérieur général* PAG. 3

Extrait du discours du 24 février 2019

- *Pape François* PAG. 7

L'engagement de la Congrégation

- *P. Jean-Dominique Delgue scj* PAG. 8

Apprendre à accueillir les victimes

- *P. Laurent Bacho scj* PAG. 10

Témoignage d'une écoutante

- *Marie-Claire* PAG. 12

Relations interpersonnelles matures, prévention des abus et formation

- *P. Juan Pablo García Martínez scj* PAG. 14

Pour l'intérêt supérieur des enfants et des adolescents en milieu scolaire :
exemple de l'établissement du Sagrado Corazón à Rosario

- *M. Héctor Gustavo Dimónaco, Directeur* PAG. 16

Communications

- *Conseil général* PAG. 20

† P. Mario Bulanti scj

- *P. Angelo Riva scj* PAG. 22

† P. Pierre Leborgne scj

- *P. Jean-Marie Ruspil scj* PAG. 24

Les voyages du P. Etchécopar : deuxième voyage à Rome

- *Roberto Cornara* PAG. 26

Maison générale

Via Angelo Brunetti, 27

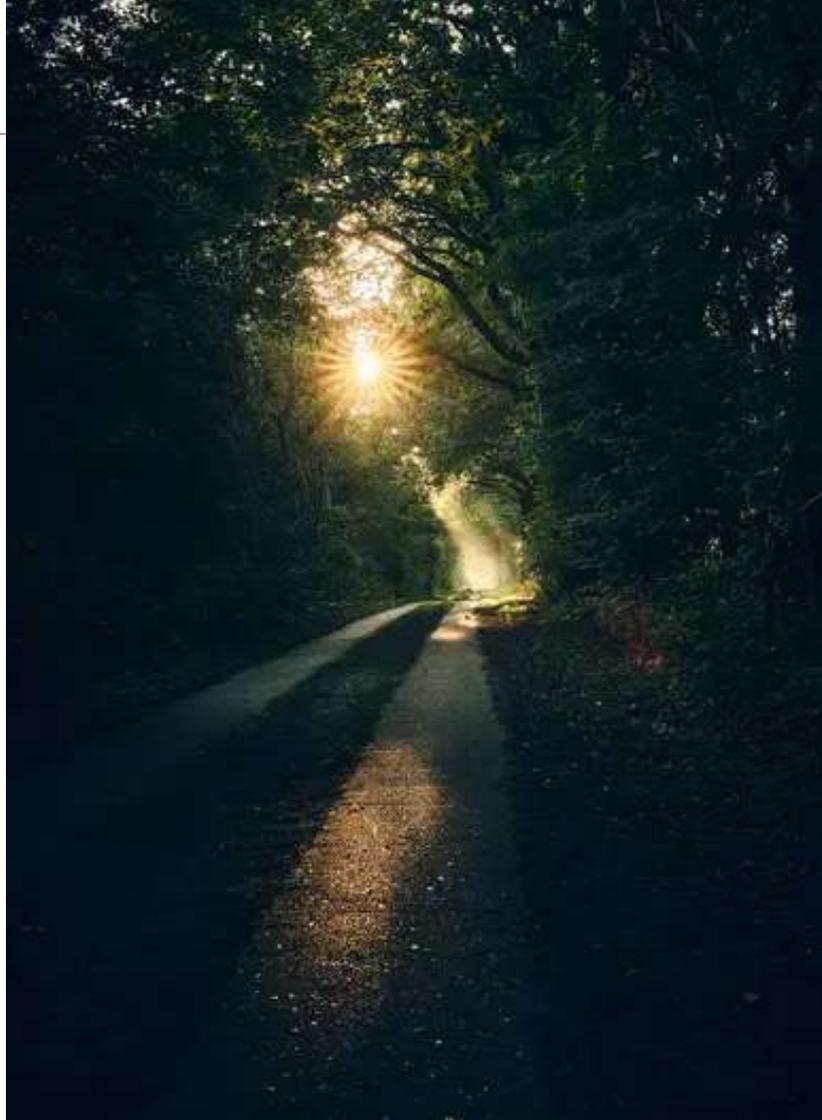
00186 Rome (Italie)

Téléphone +39 06 320 70 96

E-mail scj.generalate@gmail.com

Marcher ensemble, attentifs au soin des mineurs et des personnes vulnérables

« Conduisez-vous comme des enfants de lumière – or la lumière a pour fruit tout ce qui est bonté, justice et vérité – et sachez reconnaître ce qui est capable de plaire au Seigneur. Ne prenez aucune part aux activités des ténèbres, elles ne produisent rien de bon ; démasquez-les plutôt. »
(Eph 5, 8b-11)



Chers bétharramites,

J'aimerais partager aujourd'hui avec vous une simple réflexion sur la nécessité d'offrir des *espaces sûrs*, partout où Bétharram est présent. Des espaces destinés à toute personne qui marche à nos côtés, qu'elle soit mineure, jeune ou adulte, et spécialement à tous ceux qui se trouvent en *situation de vulnérabilité*.

Dans mon enfance, j'ai grandi sous la garde attentive des religieux de Bétharram. C'était à l'école du Sacré-Cœur de Barracas, Buenos Aires, en Argentine. Je me demande parfois si je dois m'estimer heureux ou particulièrement béni de Dieu pour avoir vécu ainsi, en étant protégé, aimé, éduqué. Je me demande aussi pourquoi j'ai vécu cela tandis que d'autres ont dû traverser de graves moments de douleur et d'affliction. Les victimes de violence se le demandent toute leur vie : pourquoi cela m'est-il arrivé à moi ?... Le préjudice personnel qu'elles subissent est terrible et traumatisant. Dans de nombreux cas, il est très difficile à réparer.

Depuis quelques mois, la Congrégation doit faire face à une dure réalité. Nous vivons aujourd'hui un choc devant cette réalité, en découvrant une blessure au cœur de la famille religieuse.

Il est vrai que depuis quelques années nous menons une réflexion, avec l'Église, sur les cas d'abus qui touchent la plupart des diocèses et des congrégations (surtout masculines), mais ce n'est que maintenant que nous le ressentons, de manière indéniable, dans notre propre chair. La Congrégation suit de près un processus de reconnaissance et de réparation auprès des victimes d'abus, en particulier dans le Vicariat de France-Espagne. C'est un processus lent et douloureux, pour ceux qui disent avoir subi ces abus, mais aussi pour nous, religieux, qui nous trouvons plongés dans une situation complexe et dévastatrice. Beaucoup de sentiments émergent, tels que la honte, la colère, le désarroi...

Le problème des abus et de leur mauvais traitement par des responsables a été soulevé, nous le savons tous, avec force depuis un certain temps, tant dans l'Église que dans la société. Ce qui n'était pas dit auparavant devient visible... Soudain, les choses ne se cachent plus, mais sortent à la lumière. L'Église du troisième millénaire a dû ouvrir résolument les yeux sur une infinité de cas d'abus qui, initialement, concernaient les abus sexuels. Peu à peu sont apparues en outre leurs racines systémiques, à savoir : l'abus de pouvoir, l'abus de conscience et ce qu'on appelle l'abus spirituel, qui ont souvent conduit aux premiers.

Je partage quelques réflexions sur les conséquences de ce mal profond qui a brisé des vies et provoqué des blessures encore ouvertes dans l'Église.

Ce processus douloureux a été pris avec sérieux par l'Église depuis le début du siècle, mais je rappellerai surtout ici la « *Rencontre sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables dans l'Église* » qui s'est tenue du 21 au 24 février 2019 au Vatican. Devant des évêques, des cardinaux, des religieux, des religieuses et des laïcs, des personnes ont livré des témoignages choquants sur des abus subis.

Je citerai quelques-unes des expressions des participants, évoquant les grandes erreurs du passé :

- Notre manque de réponse à la souffrance des victimes a blessé notre peuple, laissant une blessure profonde dans notre relation avec ceux auprès de qui

nous avons été envoyés pour servir.

- Aucun leader ne peut se dire : « Ce problème des abus dans l'Église ne me concerne pas, car les choses sont différentes dans la partie du monde où je me trouve. Chacun de nous est responsable de toute l'Église. En abordant ensemble, d'une manière synodale, le fléau de l'abus sexuel, de l'abus de pouvoir et de conscience, nous devons le faire en ayant une vision unique et unifiée ainsi qu'avec la souplesse et la capacité de compassion qui découlent de la diversité des personnes et des situations dans la mission. »
- Nous vivons actuellement un état de crise et de gêne. Nous avons gravement obscurci la grâce de la mission du Christ. Nous est-il possible de passer de la peur à la confiance, du scandale à la vérité ? Comment ôter les masques nés de nos négligences répétées ? Quelles politiques, quels programmes et quelles procédures nous mèneront à un point de départ nouveau, revitalisé, caractérisé par une transparence qui illumine le monde avec l'espérance de Dieu en nous pour édifier le Royaume de Dieu ?
- Je pense que notre perspective change radicalement dès lors que nous sommes capables d'empathie lorsque nous écoutons une victime en présence.

En tant que Supérieur général, je sais combien il est important, sur ce sujet, de ne pas avancer seul. Chaque jour, nous partageons avec le P. Jean-Do (Vicaire général et référent de la Congrégation pour la protection des mineurs), sur tout ce qui concerne cette thématique. La « cellule d'écoute et d'accompagnement », constituée dans le Vicariat de France-Espagne pour discerner et affronter ensemble la situation critique, réalise un travail précieux. De telles cellules d'écoute et d'accompagnement seront organisées dans les vicariats où elles n'ont pas encore été mises en place.

Peut-être ai-je besoin, comme chacun de nous, de vivre une « révolution copernicienne » dans l'esprit et le cœur, pour arrêter de penser à la façon dont cela nous affecte ou quel mal cela nous fait, pour regarder en premier lieu les victimes. Ce sont les victimes que nous voulons placer au centre de notre attention, et non pas nous-mêmes ou notre institut.

Je me souviens d'avoir lu dans une histoire de la Congrégation que saint Michel avait été l'objet de tentatives d'abus par un prêtre, durant son long itinéraire

vers la première communion. À lui, qui a su *transfigurer* tant de souffrances vécues en des occasions de croissance dans la sainteté, nous présentons tous ses enfants, religieux et laïcs, pour lesquels il a donné sa vie de manière exemplaire.

Et à tous les bétharramites, je confie le soin et la protection des mineurs pour que plus personne ne se sente menacé ou non respecté en marchant avec nous, mais confiant et serein « *comme un petit enfant contre sa mère* » (Ps 130).

Toujours unis dans le Cœur de Jésus.

P. Gustavo Agín scj

Supérieur général

QUESTIONS POUR LE PARTAGE EN COMMUNAUTÉ :

1. *Dans ton parcours pastoral, as-tu déjà entendu le récit d'une personne abusée ? Qu'as-tu ressenti ? Qu'est-ce que cette expérience t'a laissé ?*
2. *Quelles actions concrètes ta communauté ou ton vicariat mènent-ils en ce qui concerne le soin et la protection des mineurs et des personnes vulnérables ?*
3. *Te sens-tu engagé dans cette mission pastorale. Pourquoi ?*



Discours du Saint-Père au terme de la Rencontre sur « La Protection des mineurs dans l'Église »

Salle Royale, Dimanche 24 février 2019

EXTRAIT DU DISCOURS COMPLET JOINT EN PDF À CE NUMÉRO :

Nous sommes, donc, devant un problème universel et transversal qui, malheureusement, existe presque partout. Nous devons être clairs : l'universalité du fléau [des abus sexuels sur mineurs], alors que se confirme son ampleur dans nos sociétés, n'atténue pas sa monstruosité à l'intérieur de l'Église.

L'inhumanité du phénomène au niveau mondial devient encore plus grave et plus scandaleuse dans l'Église, parce qu'en contradiction avec son autorité morale et sa crédibilité éthique. La personne consacrée, choisie par Dieu pour guider les âmes vers le salut, se laisse asservir par sa propre fragilité humaine, ou sa propre maladie, devenant ainsi un instrument de Satan. Dans les abus, nous voyons la main du mal qui n'épargne même pas l'innocence des enfants. [...] C'est pourquoi dans l'Église s'est accrue, ces temps-ci, la prise de conscience de devoir non seulement chercher à enrayer les abus très graves

par des mesures disciplinaires et des procédures civiles et canoniques, mais aussi d'affronter résolument le phénomène à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Église. Elle se sent appelée à combattre ce mal qui touche le centre de sa mission : annoncer l'Évangile aux petits et les protéger des loups avides.

Je voudrais ici réaffirmer clairement : si dans l'Église on détecte même un seul cas d'abus – qui représente déjà en soi une horreur –, un tel cas sera affronté avec la plus grande gravité. Frères et sœurs, dans la colère légitime des personnes, l'Église voit un reflet de la colère de Dieu, trahi et frappé par ces consacrés malhonnêtes. L'écho du cri silencieux des petits, qui au lieu de trouver en eux une paternité et des guides spirituels ont trouvé des bourreaux, fera trembler les cœurs anesthésiés par l'hypocrisie et le pouvoir. Nous avons le devoir d'écouter attentivement ce cri silencieux étouffé. ■

Protection des mineurs et des personnes vulnérables contre les abus sexuels

L'engagement de la Congrégation

• P. Jean-Dominique Delgue scj

L'engagement de la Congrégation pour la Protection des mineurs et des personnes vulnérables demeure une priorité. Les Chapitres généraux de 2017 et de 2023 ont donné des lignes fortes. *“Comme congrégation, nous affirmons solennellement notre engagement pour préserver les personnes vulnérables qui nous sont confiées”* (Chapitre général 2017, n°158). *“Comme congrégation, nous sommes engagés à avoir soin, à protéger les mineurs et les personnes vulnérables. La prise de parole des victimes nous conduit, avec toute l'Église à poursuivre le chemin de purification, de reconnaissance et de réparation. Nous condamnons la pédophilie, les trafics du sexe et les abus des personnes vulnérables”* (Chapitre général 2023, n° 198).

Pour ce faire, le Supérieur général, le 19 mars 2021, a émis un décret pour la Congrégation de Bétharram : *“Lignes directrices pour faire face aux situations d'abus sexuels (Prévention*

et actions)”. Toutes les communautés sont tenues de les mettre en œuvre. Aussi, dans la formation initiale des religieux, une formation est proposée dans les différentes étapes. En juillet 2024, lors d'une session internationale à Bétharram, une démarche de réflexion est proposée aux jeunes religieux de la Congrégation de Bétharram se préparant à l'engagement définitif et aux formateurs de toute la Congrégation. Elle était animée par un psychologue.

En ce mois de février 2025, le Conseil de Congrégation de Bétharram, réuni à Bangalore en Inde, consacre une journée de travail pour vérifier et évaluer les orientations du Chapitre général de 2023 mises en œuvre dans les différentes réalités de la Congrégation et pour continuer à organiser la formation à la prévention dans la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

La réalité des abus sexuels dans l'Église frappe notre famille religieuse.

Plus d'une centaine de plaintes d'anciens élèves du collège-lycée Notre-Dame de Bétharram font état d'abus sexuels et/ou d'actes de violence physique, perpétrés par des confrères et des employés laïcs dans l'enceinte de l'école.

Le Vicariat de France-Espagne a entrepris un chemin d'écoute et de réparation des victimes présumées, tandis que la justice a été saisie des dossiers et suit son cours.

Une cellule d'écoute est en place dans le Vicariat pour accueillir, écouter les victimes de ces abus et de ces actes de violence, commis pour la plupart dans les années 1970 aux années 1990. Elle œuvre en lien avec la CRR (Commission Reconnaissance et Réparation), mise en place par la Conférence des Religieuses et Religieux de France (CORREF) pour que les victimes soient reconnues et accompagnées dans leur désir de reconstruction.

En outre, la cellule d'écoute a demandé à l'ONG "IFJD" (Institut francophone

de Justice et de Démocratie) d'accompagner la Congrégation comme médiateur pour préparer et animer une rencontre effective avec les victimes qui le souhaitent. La première a eu lieu le 30 novembre 2024 ; d'autres suivront pour continuer le dialogue avec les victimes. ■

La CRR (Commission Reconnaissance Réparation) prend en compte la parole de la victime pour apprécier la gravité des faits dénoncés ainsi que les conséquences des violences subies. La CRR n'a pas de pouvoir d'enquête. Face à l'impossibilité d'établir la preuve des faits, compte-tenu de l'ancienneté des faits subis par un enfant dans l'intimité et le secret, sans témoins ni preuves objectives, la justice restaurative s'en remet à la vraisemblance d'un récit de vie." (cf. <https://www.reconnaissance-reparation.org>)

Apprendre à accueillir les victimes

• P. Laurent Bacho scj

Faisant partie de la cellule d'écoute mise en place par le Vicariat de France-Espagne, je voudrais partager simplement mon implication dans l'accueil et l'accompagnement des victimes d'abus sexuel commis essentiellement à l'École Notre-Dame de Bétharram dans les années 70-90.

En novembre 2021 à la suite du rapport de la CIASE¹, je participais à l'assemblée générale de la CORREF² qui votait à l'unanimité des 310 congrégations la constitution de la CRR³, servant de médiation entre les victimes et la congrégation.

En janvier 2022, un plaignant est venu au bureau du Vicariat ; je l'ai dirigé vers la CRR. Puis ce fut l'accompagnement de sept autres victimes avec la médiation de la CRR ; pour chacun d'eux, de longs échanges pour aboutir à un protocole ; une lettre de reconnaissance, non pas adminis-

trative mais rédigée avec beaucoup de cœur et avec un engagement de réparation financière. Dans ces différents cas, les religieux-auteurs étaient décédés mais la Congrégation avec toute l'Église est engagée dans un processus de justice restaurative, même dans les cas prescrits. Durant l'année 2024, un collectif de victimes d'abus de violences physiques ou sexuels ont déposé plainte auprès du Procureur de la République de Pau. Plusieurs victimes d'abus sexuel se sont adressées à la CRR.

Cela m'a demandé de faire un parcours sinueux. J'étais ignorant de tous ces événements, comme mes frères autour de moi. Il était pénible d'accueillir notre aveuglement jugé injustement par les médias comme de la complicité. Du fait du déchainement médiatique, beaucoup de colère a été partagée au sein du Vicariat car les médias sous-entendaient que

1) *Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église.*

Après deux ans et demi de travaux, la CIASE, installée depuis le 8 février 2019, a rendu public son rapport le 5 octobre 2021, dit « Rapport Sauvé » : Les violences sexuelles dans l'Église catholique – France 1950-2020 : Rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, Octobre 2021, disponible sur www.ciase.fr, y compris en anglais.

2) *Conférence des religieux et religieuses de France.*

3) *Commission Reconnaissance Réparation.*

nous étions tous des pourris et des pédophiles. Et donc aussi une profonde honte dans mes différents rapports avec l'extérieur.

Et puis la lecture des différents témoignages des victimes déposés à la CRR⁴ a fait naître aussi en moi beaucoup de dégoût, d'autant plus d'effroi et de douleur que certains religieux accusés étaient des frères aînés que j'avais estimés et appréciés.

La rencontre de plusieurs victimes a été déterminante : considérer et accueillir la souffrance vécue lors de ces agressions et qui s'est poursuivie même pendant 40 ans, au point de provoquer un rejet de l'Église, des demandes de débaptisation, et jusqu'à des tentatives de suicide.

Bien sûr, grande est ma désolation en pensant que cette institution fondée par saint Michel Garicoïts a pu être un lieu de déviations, tout en étant conscient de ce qu'elle a apporté dans la plupart des cas. Mais la souffrance des victimes est sans commune mesure avec mon tourment.

Ma conviction est que mon être de religieux est appelé plus que jamais à prendre en compte ces actes

odieux qui ont bousillé des vies. Sans cela comment puis-je continuer à proclamer dans le manifeste du Fondateur, le texte fondateur : suivre Jésus qui « *se met à la place de toutes les victimes* ». La reconnaissance est nécessaire ; elle peut permettre d'atténuer des souffrances et de purifier la mémoire des victimes. La réparation financière est comme un signe de prise au sérieux de leur parcours chaotique et comme une contribution aux séances de psychologue ou de psychiatre que cela a pu entraîner.

Ce parcours est coûteux ; entre frères du Vicariat, nous avons partagé en vérité notre désarroi et le 14 mai et le 20 décembre, en présence d'un responsable franciscain. Ce partage n'a pas tout réglé mais nous a permis d'avancer.

Je ne veux pas oublier que ce parcours m'a fait rencontrer en particulier chez nos médiateurs de la CRR et de l'IFJD⁵ des personnes compétentes, clairvoyantes, patientes, d'une grande compassion.

Après les traversées de colère et de honte c'est le chemin de la rencontre des victimes à parcourir avec courage même lorsque nous sommes

4) *Restent les plaintes déposées auprès du Procureur.*

5) *Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie.*

témoins de manipulation et d'instrumentalisation de cette souffrance humaine. Je suis sur ce chemin en trouvant parfois que l'événement du 3^{ème} jour tarde à venir. Lors de notre dernière rencontre à Paris le 15 janvier, une Sœur présentait bien notre

défi actuel « *continuer le chemin de notre vie consacrée non pas malgré ces événements mais à partir de ces événements* ». Cela nécessite beaucoup d'humilité ; l'espérance de cette année sainte m'interpelle. ■

Témoignage d'une écoutante

• Marie-Claire

Je voudrais vous témoigner par ces quelques mots de mon expérience en tant qu'écoutante auprès de personnes victimes d'abus sexuels au sein de l'Église. Laïque, j'ai été nommée par l'évêque de mon diocèse lors de la création de la cellule d'écoute avec deux autres personnes.

Je voudrais commencer ce témoignage en vous relatant un moment de cette mission qui m'a profondément marquée. Il s'agit d'un appel de M..., alors âgée de 88 ans :

« Bonjour, merci de répondre à mon appel. Je ne veux pas terminer l'année sans sortir ce que j'ai sur le cœur depuis si longtemps. Cette histoire se réveille avec le tapage médiatique et ce soir c'est la colère. »

Cet appel, nous l'avons reçu à la Cellule d'écoute un soir de réveillon.

Alors je décide de rappeler cette personne tout de suite. On ne peut pas la laisser seule, ce soir.

« Allô ! » C'est la voix d'une dame âgée que j'entends, c'est la voix de la souffrance tue pendant très longtemps, trop longtemps. Elle parle, elle pose des mots sur ses maux. Enfin sa parole se libère.

Cette dame âgée, victime d'abus spirituel et sexuel de la part d'un prêtre dans les années 1940, a porté ce secret seule, avec culpabilité et honte. Elle fait le constat à la fin de sa vie d'une vie affective, familiale, et relationnelle totalement bridée. « J'ai mis un couvercle dessus » elle parle de deux pans de vie. Comment peut-elle recoller ce qui est cassé en deux ?

Ce qui m'a frappé dans les récits des personnes victimes d'abus sexuels, ce



sont des blessures enfouies, du côté de l'indicible, impensable pour moi avant de m'en être approchée. Une blessure enfouie pendant des décennies, 40 ans ou plus (c'est à peu près la moyenne) et qui a travaillé en sous-œuvre toute une vie.

Pendant ces rencontres où nous étions toujours deux écoutants, notre écoute a consisté à accorder aux personnes toute notre attention, à être totalement disposés à elles. Il s'agissait d'être tout à elles, avec bienveillance, bien posés en nous-mêmes et devant elles, par une qualité de présence. À être ouvert à 180°, le cœur ouvert, mais aussi l'intelligence en éveil, il s'agit aussi de comprendre.

Cela a consisté aussi à accorder notre total crédit à leurs propres paroles. Elles avaient ce besoin vital d'avoir

en face d'elles des personnes qui les croient.

Mais je voudrais surtout témoigner du chemin de lumière dont nous avons été témoins. Ce n'est pas que « noir », c'est une libération ! Les visages n'étaient pas les mêmes avant et après les séances d'écoute, nous pouvions être témoins de beaucoup de larmes, de tensions extrêmes, mais en même temps nous avons été témoins que des lieux enfermés s'ouvraient, que de cette parole en train de se libérer émergeait une respiration. C'était comme la perception d'une lumière qui jaillissait de cette parole livrée. Si l'histoire racontée était dramatique, l'écoute ne l'était pas, elle était un temps certes dense, mais il s'y déployait une puissance de libération. C'était grave mais pas triste !

Quand je relie ces temps d'écoute, je saisis la force de cette parole de Jean (3-21) « *Qui fait la vérité vient à la lumière* », je dirai même « *Qui fait la vérité... donne la lumière* ». Je pense aussi à la scène de la résurrection de Lazare (Jn 11-43) : « *Lazare sors !* » crie

Jésus et le mort sortit, mais ce n'est plus un mort qui sort, c'est un Vivant.

En cette année jubilaire, que l'Espérance illumine le cœur des personnes victimes d'abus.

Janvier 2025. ■

Relations interpersonnelles matures, prévention des abus et formation

- P. Juan Pablo García Martínez scj

Ces dernières années, la mise en lumière de diverses formes d'abus nous a amenés à nous demander ce qui les avait rendus possibles et à rechercher des moyens de prévention et de correction. Sans doute, la formation initiale bétharramite a des choses à dire à ce sujet. Le thème est délicat et complexe. Il exige un discernement lucide et une évaluation permanente des normes et des pratiques en vigueur.

Il convient tout d'abord de noter que la personne en formation se trouve dans une certaine situation de vulnérabilité vis-à-vis du formateur. Par définition, la relation entre les deux est asymétrique. Le formateur doit en être conscient pour éviter tout abus

de pouvoir. Une mise en garde a été faite récemment lors de la session des formateurs à Bétharram (juillet 2024) : « *Pour que cela n'arrive pas, il faut que le formateur soit bien préparé et qu'il y ait une communauté de formation qui l'accompagne dans le service de formation. En effet, la concentration du pouvoir favorise son exercice abusif.* » (Session des formateurs, Bétharram, 2024, § 3.4).

Il est donc nécessaire de revoir en permanence les pratiques de la communauté de formation, notamment celles liées à l'exercice du pouvoir. Ceci est fondamental, non seulement pour préserver la personne en formation, mais aussi parce que la façon dont l'autorité est exercée a une



valeur pédagogique, généralement invisible ou non intentionnelle. Autrement dit, exercer le pouvoir de manière abusive ou arbitraire transmet, imperceptiblement, une non-valeur profonde.

Notre *Ratio Formationis* conçoit la formation comme un chemin de maturation. Ce parcours se propose, entre autres, de construire des personnalités équilibrées, solides et libres (RF § 2). Plus précisément, au sujet du vœu de chasteté, il est établi que la personne en formation sera invitée à « grandir en maturité humaine en as-

sumant sa sexualité sur le plan psychologique, affectif, physique et spirituel » (RF § 27).

Pour cela, on peut s'appuyer sur plusieurs ressources, dont notamment l'accompagnement spirituel (RF § 67.2) et les outils issus de la psychologie (diagnostic psychologique, psychothérapie, etc. [RF § 164.e]). Sont également prévues différentes instances d'évaluation et des demandes de rapports (RF § Annexes IV à XI), afin d'évaluer l'idonéité de la personne et d'identifier les points forts, les limites et d'éventuels signaux d'alarme.

Les Lignes directrices de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables face aux situations d'abus sexuel (2021) prévoient que « la prise de conscience face aux problèmes des abus sexuels (tout comme des abus de pouvoir et de conscience), doit commencer dès la première étape de la formation initiale des religieux de Bétharram, et se poursuivre tout au long des étapes successives de la formation. Il s'agit d'apprendre à associer, dans le travail pastoral, la cordialité et la réserve et à vivre sagement le célibat.

Les formateurs veilleront à demeurer attentifs à tout indice de comportements inappropriés, tout particulièrement lorsqu'ils pourraient conduire à une forme d'abus. » (§ 6.2)

Le dernier Chapitre général s'est exprimé dans le même sens et a confié aux formateurs la responsabilité d'aborder cette problématique (Actes § 199.f). En effet, et pour conclure, traiter ces sujets de manière ouverte est la clé de la prévention ; on ne peut les passer sous silence. ■

Pour l'intérêt supérieur des enfants et des adolescents en milieu scolaire : exemple de l'établissement du Sagrado Corazón à Rosario

• M. Héctor Gustavo Dimónaco,
Directeur du Collège-Lycée Sagrado Corazón de Rosario

Regardant la réalité en face, le Saint-Père François, lors de l'audience générale du mercredi 15 janvier 2025, disait ceci : « La maltraitance des enfants, quelle qu'en soit la nature, est un acte méprisable, est un acte atroce. Ce n'est pas simplement un

fléau pour la société, non, c'est un crime ! C'est une violation très grave des commandements de Dieu. Aucun enfant ne devrait être abusé. Un seul cas est un cas de trop. Il est donc nécessaire de réveiller nos consciences, de pratiquer la proximité et la solida-

rité concrète avec les enfants et les jeunes victimes d'abus. Et, parallèlement, il faut construire la confiance et les synergies entre ceux qui s'engagent à leur offrir des opportunités et des lieux sûrs pour grandir sereinement. »

Dans cet enseignement du Pape, nous trouvons un véritable chemin d'humanisation, pour qu'un climat nourri d'attention à l'intérêt supérieur des enfants et des adolescents règne dans nos écoles. Pour instaurer ce cli-

mat, nous devons être capables de mener les actions suivantes :

- réveiller nos consciences ;
- pratiquer la proximité et la solidarité ;
- instaurer la confiance et créer des synergies ;
- offrir des opportunités et des lieux sûrs ;
- aider à grandir sereinement.



Dans ce chemin de croissance vers plus d'humanité et une meilleure qualité de vie, nous travaillons, dans notre domaine éducatif et pastoral, à une culture institutionnelle du dialogue et de la rencontre. Notre démarche a pour prémisse la lettre aux Philippiens ; dans l'exercice de notre ministère, qui est celui de l'action éducative, « *avoir les mêmes sentiments que Jésus Christ* » est notre manière concrète de vivre le commandement de l'Amour au sein de nos établissements.

Pour cela, nous développons les actions concrètes suivantes :

- Être cohérents avec l'idéal des écoles qui conçoivent l'éducation comme un projet de vie, pour plus de vie, en accord avec les protocoles et les instructions proposés par les différentes juridictions ecclésiastiques.
- Guider dans le quotidien nos directeurs et nos enseignants dans un regard de foi et créatif, à partir de principes, réflexion, critères de jugement et lignes directrices d'action, et avec l'accompagnement des religieux ainsi qu'une coordination pédagogique pour

tous les collègues.

- La réalisation, après un travail synodal entre toutes les communautés, d'un *Code déontologique* pour tous les acteurs institutionnels faisant partie de notre personnel.
- Nous promouvons ainsi ce que le P. Sergio Gouarnalusse scj¹ exprime dans l'introduction de ce Code : « *C'est un instrument qui vise à favoriser dans nos communautés la culture de la rencontre et du soin de la Maison commune, sachant qu'il est fondamental, dans la mission d'Éducation et d'Évangélisation, de bénéficier d'un climat communautaire où se vivent les valeurs de l'Évangile.* »
- L'éthique de la raison cordiale montre que le lien communicatif révèle une capacité d'argumenter sur le vrai et le juste.
- Pour cela nous travaillons avec la conviction « *qu'une institution éducative, qui vise l'épanouissement personnel et communautaire dans la fidélité à ses valeurs fondatrices, est un espace de croissance pour générer une culture et une histoire où Jésus-Christ est le centre de sa*

1) P. Sergio Gouarnalusse, Vicaire régional en Argentine-Uruguay.

proposition d'humanisation », en étant engagés comme disciples missionnaires dans toutes leurs actions éducatives et pastorales.

Par ces actions brièvement énoncées, nous avons le sentiment d'être fidèles à notre mission évangélisatrice en suivant fidèlement l'enseignement du pape François : « *L'évangélisation est plus qu'une simple transmission doctrinale et morale. Il est d'abord témoignage : on ne peut évangéliser sans témoignage ; témoignage de la rencontre personnelle avec Jésus Christ, Verbe incarné dans lequel le salut s'est accompli. Un témoignage indispensable parce que, avant tout, le monde a besoin "d'évangélistes qui parlent d'un Dieu qu'ils connaissent et traitent eux-mêmes familièrement"* (EN, 76).

Ce n'est pas transmettre une idéologie ou une "doctrine" sur Dieu, non. C'est transmettre Dieu qui se fait vivant en moi : c'est cela témoigner ; et aussi parce que "l'homme contemporain écoute plus volontiers ceux qui témoignent que ceux qui enseignent, [...] ou s'il écoute ceux qui enseignent, c'est parce qu'ils donnent un témoignage" (ibid., 41). Le témoignage du Christ est donc à la fois le premier moyen de l'évangélisation (cf. ibid.) et

la condition essentielle de son efficacité (cf. ibid., 76), pour que l'annonce de l'Évangile soit fructueuse. Être témoins. » (Audience du 22 mars 2023)





VISITE CANONIQUE DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (16/01 - 9/02) ET ASSEMBLÉE DU VICARIAT DE L'INDE L'Assemblée du Vicariat a eu lieu les 31 janvier et 1^{er} février en présence du Supérieur général, le P. Gustavo Agín scj.

Au cours de la première journée, une retraite spirituelle a été dirigée par le Père Xavier Manavath cmf, clarétain et vicaire épiscopal pour la vie consacrée dans le diocèse de Bangalore.

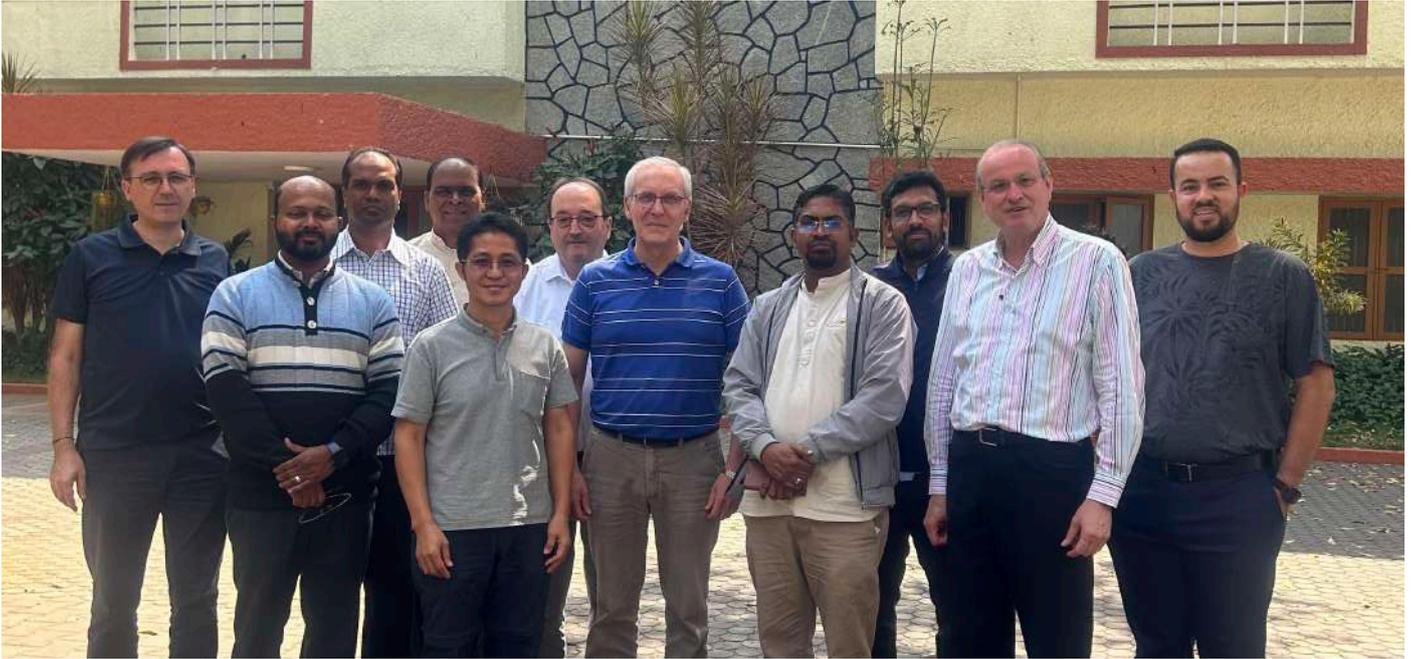
Le 1^{er} février, le P. Gustavo a remis son rapport aux religieux du Vicariat.

Le dimanche 2 février, **le F. Alwin Crasta scj a fait sa profession perpétuelle** entre les mains du P. Gustavo, Supérieur général.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE CONGRÉGATION, présents en Inde pour leur réunion annuelle, ont également participé à tous ces moments.

LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL, AVEC SON CONSEIL réuni en séance plénière à Bangalore les 6 et 7 février, a pris les décisions suivantes :

- Autorisation de la vente de trois immeubles à Bétharram ;
- Détermination des contributions ordinaires des Régions à la caisse de la Congrégation ;
- Détermination du plafond au-delà duquel les Supérieurs régionaux doivent demander l'autorisation pour accomplir un acte d'administration extraordinaire ;



• Le Père Chan John Kunu scj, Conseiller général, se rendra régulièrement dans le Vicariat de l'Inde (*sine die*) pour collaborer avec le P. Supérieur régional et son Conseil régional le temps de régulariser la situation du Vicariat.

Durant cette période, le Conseil du Vicariat de l'Inde est remplacé par un groupe de trois religieux qui ont été choisis après l'assemblée concluant

la visite canonique. Il s'agit des Pères Jose Kumar Johnrose scj, Rojo Thomas Kaviyil scj et Jesuraj Mariadas scj.

Le processus de régularisation du Vicariat prendra fin avec la nomination du nouveau Vicaire régional et du retour du Conseil de vicariat composé des supérieurs des nouvelles communautés.



Tous nos vœux à notre frère Alwyn Crasta, nouveau profès perpétuel du Vicariat de l'Inde !

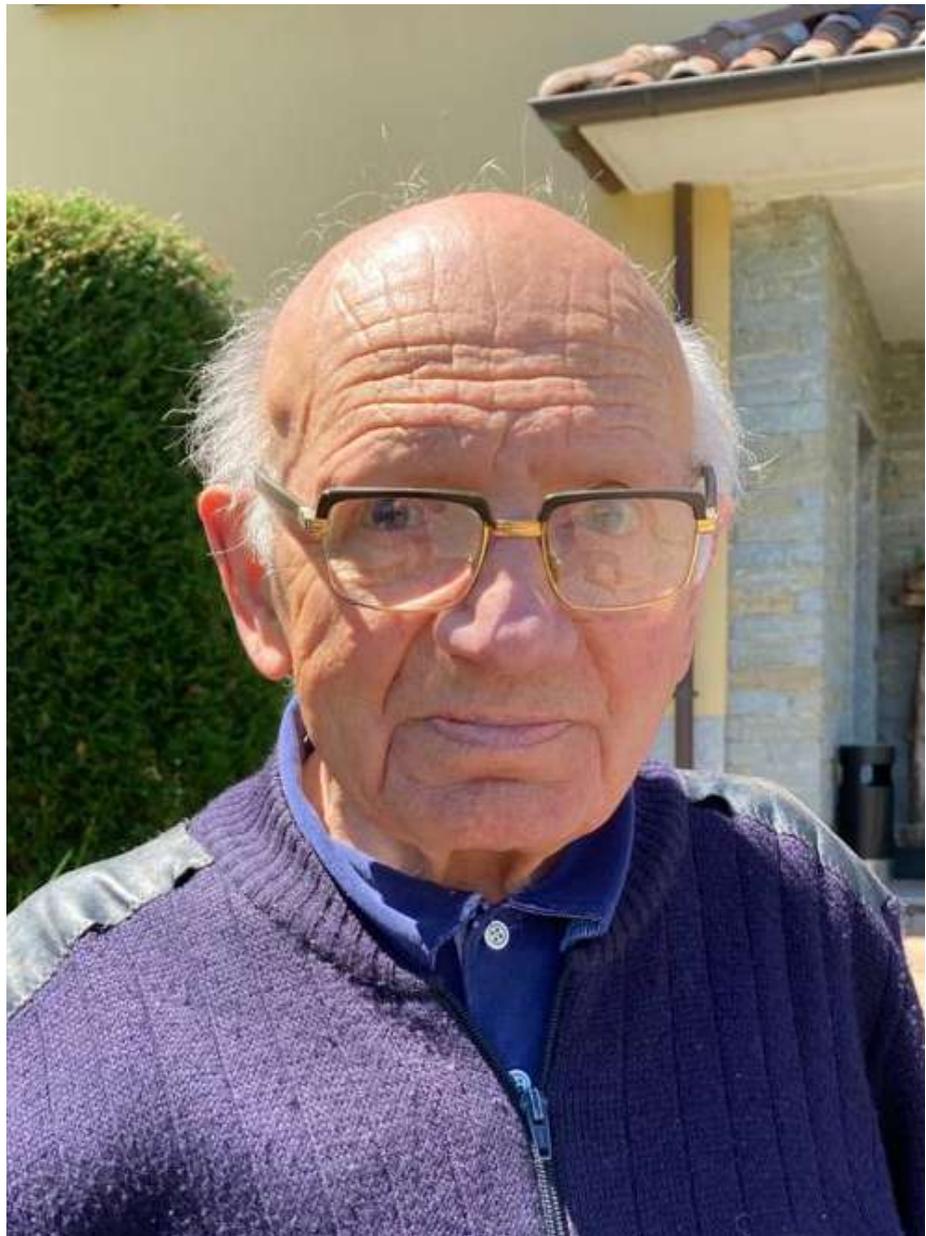
† P. Mario Abramo BULANTI scj

Talamona, 26 mai 1928 • Albavilla, 12 janvier 2025 (Italie)

Comme le soulignait le P. Mario¹ lui-même un jour, il avait entendu un « appel », alors qu'il n'avait jamais été enfant de chœur. Cet appel l'avait conduit à Colico, à la maison apostolique Sainte-Thérèse. C'était en octobre 1939, le P. Mario n'avait que onze ans. Il y avait poursuivi ses études jusqu'au lycée d'études classiques. Il racontait volontiers des épisodes de cette période dont il se souvenait comme si le temps n'avait pas passé.

C'étaient des souvenirs gravés dans sa mémoire : des moments périlleux, comme lorsqu'il était allé à la gare de Lagghetto pour récupérer les sacs de riz que certains prêtres allaient chercher près de Rho et alentours et qu'ils jetaient du train pour ne pas les faire réquisitionner par la milice fasciste ; ou quand, avec le P. Ernesto Colli scj, il avait été recouvert de terre et de neige que l'explosion d'une bombe avait projetées sur eux, alors

qu'ils s'en retournaient à la maison apostolique, après quelques besoins accomplies pour le compte des supérieurs.



1) Le P. Mario était connu en paroisse comme le P. Abramo, son second prénom, avec lequel il signait volontiers ses ouvrages.

Il y avait aussi des moments joyeux, comme les excursions au mont Le gnone et les cours dispensés dans une écurie pour échapper aux possibles bombardements du *Pippo*, un avion allemand qui ponctuellement, dans la matinée, causait de gros dommages à Colico et ses environs.

En octobre 1946, le P. Mario commença son noviciat qui l'amena en France pour une année entière. Au retour, il entreprit ses études théologiques à Albiate, où il resta jusqu'au jour de son ordination sacerdotale, le 1^{er} juillet 1951.

La période qui suivit fut celle des « approfondissements » : la licence théologique à Rome et ensuite, à Milan, les cours à l'Université catholique, où le P. Mario affina les qualités qui firent de lui un professeur préparé et un pasteur attentif. Il se rendit ensuite à Lissone pour apporter du renfort à la paroisse (la chambre était un garage froid partagé avec deux autres confrères), puis à Colico, à Gravedona et enfin de nouveau à Colico².

Sa préparation l'a conduit à perfectionner ses talents d'éducateur : pour un prêtre, il ne suffit pas d'être enseignant, il faut aussi être un éducateur, capable de transmettre des

pensées, des concepts, des expériences et d'être un exemple. Et cela a fait de lui un pasteur très « recherché » (nombreux ont été ses engagements comme prédicateur dans les paroisses de la Basse Valteline ou du lac de Côme), dans la mesure où les supérieurs l'envoyaient volontiers prêter main forte aux curés qui sollicitaient la collaboration des Pères du Sacré-Cœur de Colico.

On peut résumer ainsi les trois points cardinaux de sa vie de professeur et de pasteur : latin, histoire et Parole de Dieu.

Et ses violons d'Ingres ? L'un d'eux consistait à passer quelques semaines par an en compagnie de passionnés de montagne et d'escalade. Il racontait avec une certaine fierté qu'il avait prêté son piolet à un certain Achille Compagnoni (conquérant du K2), alors qu'ils étaient ensemble en cordée pour l'une de ses aventures inoubliables.

Un autre intérêt le passionnait et le reconduisait régulièrement à Talamona, son pays natal : c'était la recherche historique sur les origines de ce village et les différents changements advenus au cours des siècles. Il a ainsi participé de manière signi-

2) Sa santé se détériorant, le P. Mario avait été transféré le 1er octobre 2024 à Albavilla.

ficative à des groupes de recherche locaux, ce qui l'a amené à publier des articles auxquels il a consacré beaucoup de temps d'études et de recherches.

Curé d'Albonico con Dascio pendant plus de cinquante ans (de 1970 à

2023), le P. Mario a su être proche des gens, en étant cet homme rigoureux, qui tenait ses engagements, avec sérieux, mais également avec un cœur reconnaissant et avec beaucoup d'esprit et d'humour.

P. Angelo Riva scj

† P. Pierre LEBORGNE scj

Pérenchies, 12 mai 1932 • Bétharram, 24 janvier 2025 (France)

Le départ de Pierre nous a tous surpris, et nous avons presque envie de lui demander « pourquoi, Pierre ? ».

Dans sa vie, les changements de mission n'ont pas manqué. Il avait en lui une grande force et un élan généreux pour dire chaque fois « me voici », en bon bétharramite. Professeur, économiste, aumônier militaire, procureur des Missions, toujours prêt pour servir les autres, toujours prêt à changer de tenue selon la tâche.

Pierre a tout quitté pour répondre à l'appel du Seigneur, en devenant religieux de Bétharram et prêtre, mais que n'a-t-il reçu ? La compagnie de tant de frères religieux, d'élèves, de militaires, de missionnaires... Quand il avait lancé un rassemblement d'an-

ciens combattants de l'Afrique du Nord à Lourdes, les pèlerins furent le double de ce qui était prévu, et depuis leur nombre s'est multiplié. Pierre, celui que tu as servi avec tant de cœur t'offre sans aucun doute la vie éternelle promise pour le monde à venir.

« *Quelle joie quand on m'a dit "nous irons à la maison du Seigneur"* », disait le psaume. L'heure de cette joie est arrivée pour toi, Pierre, sans doute plus tôt que tu ne pensais et que nous ne pensions. Malgré tes ennuis de santé et de locomotion, tu gardais l'esprit éveillé : il y a une semaine, tu participais activement à une réunion pour la vie de l'Ehpad et tu apportais des idées pour qu'elle soit meilleure. Ancien procureur des Missions,

tu avais été heureux que je t'apporte mardi deux livres sur Bétharram en Chine. Quelle surprise de découvrir vendredi matin que ta lecture du 1er livre en était déjà rendue à la page 190 ! Il y a quelques semaines, tu étais désolé de ne pouvoir participer à une rencontre d'anciens combattants à Lestelle. Alors, maintenant ta marche a pris fin devant les portes de la Jérusalem d'en haut, c'est là que tu peux rendre grâce, et nous nous joignons à toi pour remercier le Seigneur de ce qu'Il nous a donné avec toi.

« Paix à ceux qui t'aiment », « paix sur toi », ces invocations du psalmiste, avec toi nous les reprenons, pour notre temps, notre monde, notre Eglise, notre Congrégation. Tu as partagé, Pierre, ta vie avec des militaires : n'était-ce pas avant tout pour que la paix et le bonheur grandissent et que la guerre et ses malheurs disparaissent ? Nous comptons sur ta prière, que le Seigneur suscite toujours parmi nous et autour de nous des artisans de paix, des bâtisseurs de fraternité. Et que naissent des



vocations de religieux et de prêtres, heureux de tout quitter pour suivre le Christ et servir leurs frères et sœurs.

Notre peine est grande d'être séparés de Pierre, mais, Seigneur, notre espérance est encore plus grande et en toi nous resterons toujours unis.

P. Jean-Marie Ruspil scj

LES VOYAGES DU PÈRE ETCHÉCOPAR

Deuxième voyage à Rome

Septembre-Octobre 1876

Le 23 juillet 1875, le Saint-Siège avait accordé à la Congrégation de Bétharram le bref de louange par lequel l'institut était reconnu comme Congrégation de droit pontifical. Les Constitutions devaient cependant être modifiées, corrigées et révisées pour les adapter aux exigences romaines. Telles étaient les indications que le P. Etchécopar avait reçues à Rome lors de son premier voyage en octobre 1875.

Il y avait beaucoup de travail sur la planche. Je n'aurais jamais cru qu'il y eût ces changements à faire dans les Constitutions, écrivait le P. Magendie le 18 novembre 1875. À l'époque, les échanges épistolaires entre le Supérieur de Bétharram et le P. Raimondo Bianchi, procureur des Dominicains à Rome, deviennent de plus en plus denses. Les demandes d'informations et de clarifications dont a besoin le P. Etchécopar dans le travail de révision des Constitutions sont nombreuses. « *On veut à Rome que l'on tende sérieusement au mieux, mais peu à peu, prudemment. Donc,*

patience et confiance » écrit-il au P. Sampay le 3 avril 1876.

De nouvelles observations venues de Rome imposent d'autres réflexions. « *La rédaction actuelle a été trouvée indigeste à Rome ; il en faudra une nouvelle, plus méthodique* », écrit le P. Etchécopar au P. Jean Magendie, supérieur en Amérique, ce même 3 avril. Dans la lettre circulaire du 23 juin 1876, il communique à toute la Congrégation les changements aux Constitutions voulus par Rome. Ces changements concernent les vœux (en particulier le vœu de pauvreté), les supérieurs (leur rôle et leur résidence), les économes (leur rôle et celui de leurs collaborateurs appelés « pourvoyeurs »), le noviciat et son règlement...

Un aspect important concernait le statut de ce qui était à l'époque appelée la « Colonie d'Amérique ». Le P. Jean Magendie était en France à l'été 1876. Le 1er septembre, une réunion du Conseil général eut lieu et le P. Magendie fut invité à y participer, pour exposer l'état des communautés et des reli-

gieux en Argentine et en Uruguay. C'est probablement à cette occasion qu'il fut décidé d'envoyer à nouveau à Rome le P. Etchécopar avec le P. Magendie.

Nous savons peu de choses sur ce second voyage et les lettres du P. Etchécopar, toujours riches en détails et en considérations personnelles, sont ici plutôt maigres et essentielles. Les deux voyageurs arrivent le 21 septembre dans la « *ville éternelle, toujours plus désolée sous les coups de la révolution, toujours immobile sur les rochers du Calvaire* »¹. L'allusion à la fin de l'État pontifical est encore évidente lorsqu'il écrit : « *Il y a toujours des pèlerins qui se succèdent à Rome : donc on prie, on se dévoue ; le triomphe de l'Église viendra ; en attendant l'Enfer étend partout ses ravages !* »²

Durant son séjour romain, il a l'honneur d'être présenté au Card. Antonelli, Secrétaire d'État du Vatican. Mais surtout il est reçu en audience privée par le pape : « *La plus précieuse de nos consolations a été l'accueil tout paternel du Souverain Pontife. Je n'avais pas eu encore l'honneur, chers Pères et Frères, d'être admis à ses pieds officiellement, comme représentant de la Congrèga-*

tion. »³ Cette audience fut l'objet d'un bref article dans « *L'Osservatore Romano* », journal du Saint-Siège.

Nous ne connaissons pas exactement les motifs de ce second voyage, qui avait cependant à voir avec divers détails de la vie de la Congrégation et avec la révision des Constitutions. Nous savons aussi peu de choses sur les lieux et les personnes rencontrées à Rome. Certes, outre le secrétaire d'état, Etchécopar et Magendie ont rencontré aussi des officiels de la congrégation des évêques et réguliers, et surtout le P. Bianchi, l'homme de confiance de Bétharram à Rome. « *Le Révérendissime Père Bianchi se montre d'une bonté bien grande. Il nous reçoit presque tous les jours et répond à nos questions. Que le bon Dieu l'en récompense.* »⁴

Le 2 octobre, les deux voyageurs quittent Rome. Pour le P. Etchécopar, ce n'est qu'un « au revoir » à la Ville éternelle ; en effet, un peu plus de 7 mois plus tard il y reviendra, pour un objectif qui sera décisif pour l'approbation définitive de la Congrégation.

Roberto Cornara

1) Lettre à sa sœur, Sœur Julie, 10 novembre 1876.

2) Lettre à ses sœurs Madeleine et Suzanne, 2 septembre 1876.

3) Lettre circulaire du 16 octobre 1876.

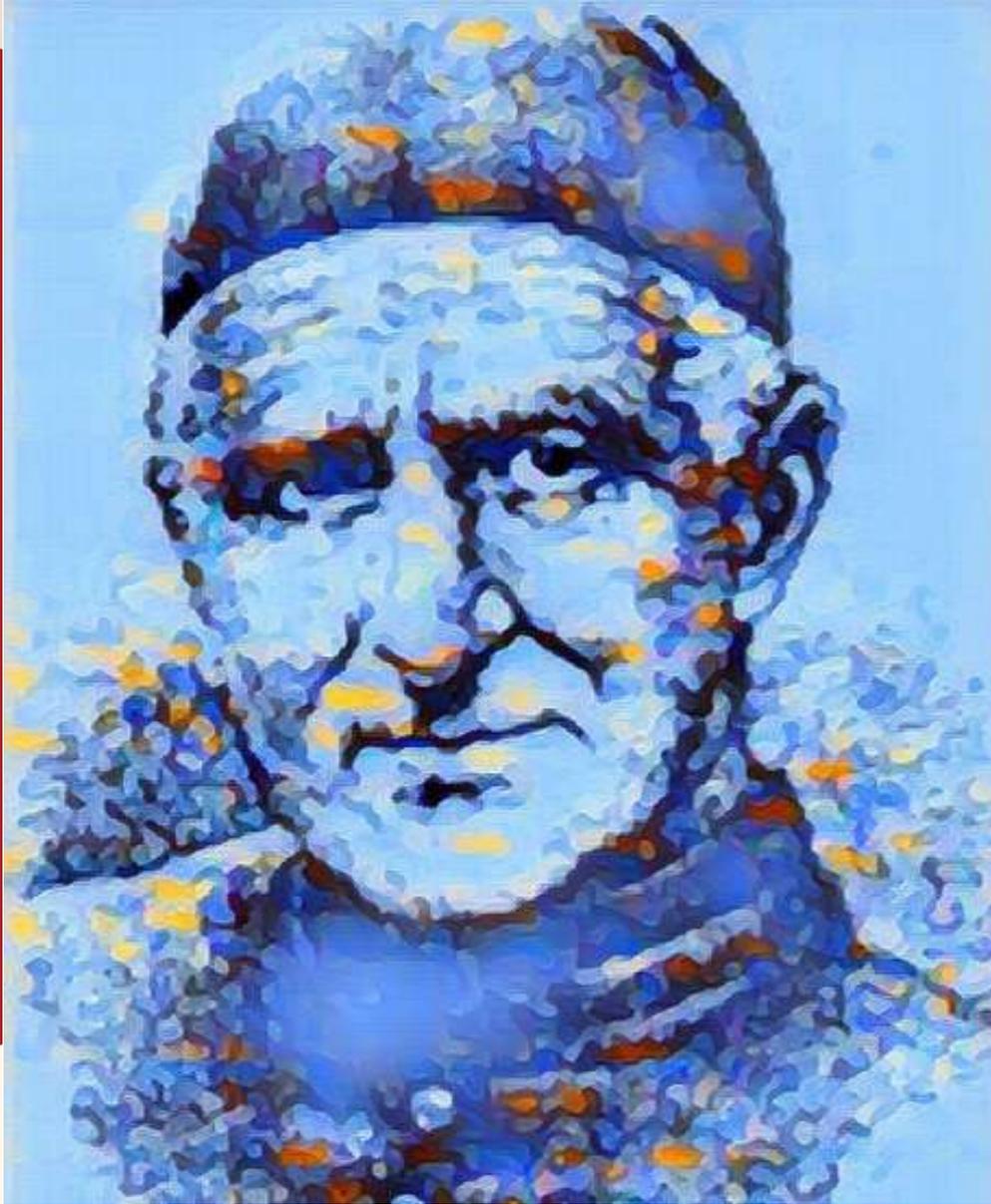
4) Lettre au P. Pagadoy, 29 septembre 1876.

“

Dieu récompense et guide toujours dans la bonne
voie ceux qui cherchent avec un cœur pur.

(DS 259)

”



Societas Sacratissimi
Cordis Jesu

Betharran